Mariage — Pierre Duquesnoy, 21 ans, mécanicien, rue de Lannoy, et Clara Brouillard, 22 ans, ménagère, rue de Lannoy.

Déclarations du 21 février — Raymonde Rogé, 10 mois, rue de Béthune, 1. — Charles Guevar, 61 ans, Hospice-Civil. — Denis Leroy, 63 ans, rue de Valenciennes, maison Gérard, 6

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEFRESNES-HONORÉ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Désiré-Joseph DEFRESNES, veuf de Dame Liévine HONORÉ, décédé à Roubaix, le 19 février 1891, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Flandres, cour Desrousseaux, 28.

Les amis et connaissances de la famille Paul DELBECQUE-LABITTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hermance LABITTE épouse de M. Paul DELBECQUE, décédée à Roubaix, le 20 février 1891, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels de 1re classe, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice, 3.

Les amis et connaissances de la famille BRIFFAUT-MONFRAN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Gabrielle BRIFFAUT, décédée à Hem, le 20 février 1891, à l'âge de 4 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 4 heures 1/2, en l'église d'Hem. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Hespel huissier, porte de Lille, à Hem à 4 heures.

Les amis et connaissances de la famille DESBONNETS-OTTEVART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Eléonore OTTEVART, veuve de Roubaix, le 20 février 1891, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 22 dudit mois, à 4 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 171, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DUPISSON-COLPAERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Ursule COLPAERT, veuve de M. Frédéric DUPISSON, décédée à Roubaix, le 20 février 1891, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lavoisier, 22.

Les amis et connaissances de la famille CAZIER-MARTINACHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de François-Florimond CAZIER, décédé à Roubaix, le 21 février 1891, à l'âge de 4 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vigne, 62.

Les amis et connaissances de la famille DELPLANQUE-SEYNAEVE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Gustave DELPLANQUE, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 21 février 1891, à l'âge de 4 mois et 17 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 4 heures 1/2 en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Cuvier, 53.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame veuve Florimond DESCAT née Julie-Célina LEBLEUX, décédée à Lille le 19 février 1891, dans sa 82e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu lundi 23 du dit mois, à midi en l'église Saint-Etienne, à Lille, à la paroisse d'où son corps sera conduit en cette ville. Le requiem et inhumé dans le caveau de la famille. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Béthune, 56, à Lille, à 11 heures 3/4. — Messe au Maître-Autel de l'église Saint-Michel, à Lille, le lundi 2 mars 1891, pendant toute la matinée, et Obit Solennel le même jour, à 11 heures. Obit Solennel dans l'église de Lecquin, le mardi 3 mars, à 11 heures 3/4.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 10 heures pour le repos de l'âme de Dame Louise-Charlotte BOCQUET, veuve de M. Jules LEROUGE, décédée à Roubaix, le 20 février 1890, dans sa 65e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église de Wattrelos, le lundi 23 février 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pant-Jean-Baptist-Louis-Joseph MULLIEZ, licencié en droit, sous-lieutenant d'artillerie de réserve, décédé à Wattrelos, le 26 février 1890, à l'âge de 32 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Wattrelos, le lundi 23 février 1891, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Denis-Evariste-François-Joseph POLLET, brassur, maire de Wattrelos époux de Dame Augustine POLLET, décédé à Wattrelos le 22 février 1889, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint Eloi, au Blanc-Seau, le lundi 23 février 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille DESCAMPS ancien marchand boucher, veuf de Dame Sophie DUPUILZ décédé le 20 janvier 1891, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 51478

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 23 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Philippe-Joseph DEPARIS, ex-brigadier de gendarmerie, ancien garde-champêtre de Croix, décoré de la médaille Militaire et d'Italie, décédé à Croix, le 14 janvier 1891, dans sa cinquante-huitième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu 51484

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Angèle DEFFRENNES, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1891, dans sa 12e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri RAMBOUR époux de Dame Hortense BUCHART décédé à Roubaix, le 17 janvier 1891, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint Rédempteur, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François HESPEL, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1891, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 4 heures 1/2 en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Cuvier, 53.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame veuve Florimond DESCAT née Julie-Célina LEBLEUX, décédée à Lille le 19 février 1891, dans sa 82e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu lundi 23 du dit mois, à midi en l'église Saint-Etienne, à Lille à la paroisse d'où son corps sera conduit en cette ville. Le requiem et inhumé dans le caveau de la famille. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Béthune, 56, à Lille, à 11 heures 3/4. — Messe au Maître-Autel de l'église Saint-Michel, à Lille, le lundi 2 mars 1891, pendant toute la matinée, et Obit Solennel le même jour, à 11 heures. Obit Solennel dans l'église de Lecquin, le mardi 3 mars, à 11 heures 3/4.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 10 heures pour le repos de l'âme de Dame Louise-Charlotte BOCQUET, veuve de M. Jules LEROUGE, décédée à Roubaix, le 20 février 1890, dans sa 65e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église de Wattrelos, le lundi 23 février 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pant-Jean-Baptist-Louis-Joseph MULLIEZ, licencié en droit, sous-lieutenant d'artillerie de réserve, décédé à Wattrelos, le 26 février 1890, à l'âge de 32 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Wattrelos, le lundi 23 février 1891, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Denis-Evariste-François-Joseph POLLET, brassur, maire de Wattrelos époux de Dame Augustine POLLET, décédé à Wattrelos le 22 février 1889, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint Eloi, au Blanc-Seau, le lundi 23 février 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille DESCAMPS ancien marchand boucher, veuf de Dame Sophie DUPUILZ décédé le 20 janvier 1891, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 51478

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 23 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Philippe-Joseph DEPARIS, ex-brigadier de gendarmerie, ancien garde-champêtre de Croix, décoré de la médaille Militaire et d'Italie, décédé à Croix, le 14 janvier 1891, dans sa cinquante-huitième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu 51484

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Angèle DEFFRENNES, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1891, dans sa 12e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri RAMBOUR époux de Dame Hortense BUCHART décédé à Roubaix, le 17 janvier 1891, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint Rédempteur, à Roubaix, le lundi 23 février 1891, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François HESPEL, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1891, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Mouvaux, le mardi 24 février 1891, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre VANDENBOGHE, veuf de Dame Sylvie LECUYE, décédée à Mouvaux, le 16 janvier 1891, dans sa 73e année, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part ont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49503-4225

LES GRANDES MANŒUVRES

Promeneur attiré par le canon qui tonne,
J'étais monté pour voir les manœuvres d'automne,
Sur le plateau d'où l'œil embrasse l'horizon;
Et tandis qu'à mes pieds fourmillait le gazon
De ces milliers de bruits que l'on perçoit à peine,
Et que de ses vapeurs se dégageait la plaine
Avec ses toits tout proche et son Paris lointain,
Ses arbres, ses sillons qu'argente le matin,
Sa Marne au flot qui traîne et d'où maint îlot émerge,
Et la barque amarrée aux saules de la berge,
Tout ce tableau mouvant d'eaux, de champs et de bois,
Variable avec l'heure et plus beau chaque fois,
J'avançais; je touchais aux flancs canons de cuivre
Qui luisaient au soleil et qu'il eût fait bon suivre!
Leurs feux plongeaient au pare ceint de murs d'un château
Et fouillaient avec soin les replis du coteau;
Plus loin, en contre-bas de nos pièces, la ligne
Attendait, l'arme au pied, parmi les ceps de vigne
Où parfois la vendange oublie un raisin mûr,
L'ordre de se porter en avant sur le mur;
Enfin, tout près du parc qui garde son mystère,
Des tirailleurs rampaient et se couchaient par terre...
L'action était feinte et pourtant m'enivrait.
Il me semblait parfois que tout cela fût vrai,
Que j'étais dans le rang, sous l'œil du capitaine,
Comme au temps de la guerre, hélas! déjà lointaine,
A l'un de ces instants où, perfide et moqueur,
Un espoir, malgré tout, nous glissait dans le cœur!
Bientôt, les bataillons, en colonnes profondes,
S'ébranlent à leur tour et leur pas fait des ondes.
Le drapeau flotte au centre et rien n'est solennel
Comme ce régiment avec ce colonel
Qui vont, sans que pourtant nulle mort les attende,
Mais tant la fiction simple est encore grande!
Ils allaient, et la ligne ouvrit alors son feu.
Puis, le clairon jeta ces notes au ciel bleu:
« En retraite! » Et je vis défiler, mine fière,
Visages noirs de poudre et pieds blancs de poussière,
Ces enfants de la France en qui vit notre espoir,
Et mon cœur se gonflait du plaisir de les voir!
Et, comme je rentrais, je passai près des tombes
Où, dans l'ombre et la paix froide des catacombes,
Dorment ensevelis les héros de Villiers
Et ceux de Champigny, couchés là par milliers.
J'entrai. Mais encor plein de tous ces bruits de poudre,
Le noir caveau roulait un écho de la foudre,
Et de ces morts, troublés dans leur profond sommeil,
J'assistai, sans les voir, à l'effrayant réveil.
Le tombeau travaillait dans toutes ses entrailles,
Et, comme pour sortir, on frappait aux murailles.
C'étaient des voix, des cris, des gémissements sourds
Pour le soulèvement des couvercles trop lourds,
Des supplications, des désespoirs, des larmes,
Des sanglots dans lesquels se mêlaient des : « Aux armes! »
La peur m'eût dit de fuir et me faisait rester.
Et voici ce qu'enfin, à force d'écouter,
J'entendis clairement dans la crypte : « Est-ce l'heure?
Mieux vaut-il être morts? L'espoir n'est-il qu'un leurre?
Qu'est cette fusillade et ce bruit de canon?
Nous avez-vous vengés? »

J'ai dû répondre : « Non! »

Lucien PATÉ.

Ecrit à Champigny-sur-Marne. — Septembre 18...

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux bénéfices financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — Il est valable pendant la journée du 23 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de 0.30 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT. (Voir les notices).

L'OUVRIER POLITICIEN

La correspondance suivante de Huy a fait le tour cette semaine des journaux belges :

« Un nommé J. S., orateur habituel des meetings et réunions socialistes, a été hier subitement frappé de folie. Il s'est présenté chez le curé de la paroisse Saint-Pierre et lui a demandé son avis sur le suffrage universel. Le prêtre, par un voisin de l'aliéné, ayant déclaré être partisan du droit électoral pour tous les Belges, J. S. s'est précipité sur lui et l'a embrassé.

» Le malheureux a été l'objet d'un arrêté de collocation et envoyé à l'asil de Saint Trond. Il continue à prononcer des discours incohérents, dit qu'il veut le bonheur du peuple par le suffrage universel, etc., et demande à se promener entièrement nu pour figurer la nature. Depuis quelques années J. S occupait ses loisirs à lire des ouvrages traitant des questions sociales. »

Cette nouvelle ne m'a nullement surpris ; une chose même m'étonne, c'est qu'il n'y ait pas chaque semaine plusieurs cas semblables de folie provoqués par la même cause.

L'ouvrier, qui a le malheur d'être piqué par la tarentule socialiste, perd la tranquillité d'esprit et la paix de la conscience ; il ne rêve qu'à ses chimères le jour comme la nuit. Il n'a plus de goût ni d'application à l'ouvrage : à chaque instant il est tenté de causer avec ses compagnons, de faire de la propagande pour ses doctrines, de batailler pour son parti.

A midi, il lit son journal en mangeant ; le soir, après souper, au lieu de causer avec sa femme, de jouer avec ses enfants, il s'enfonce le nez dans un vrai indigeste, qu'il dévore sans le comprendre ; ou bien il sort pour se rendre à son « Comité » ou à un meeting. Il est entraîné fatalement à boire, à veiller jusqu'à une heure indue; le trop court repos qu'il prend la nuit est troublé par la fièvre, l'insomnie, le cauchemar.

Le dimanche non plus n'est pas employé à réparer ses forces ; au lieu d'aller, après les réconfortants offices du matin, faire une promenade avec les siens et de s'amuser le soir en famille, il court de réunion en réunion ; il quitte une séance pour assister à un enterrement civil et il fait plusieurs lieues au besoin pour aller « manifester » quelque part.

Cet ensemble de faits de l'ouvrier politicien un mauvais mari, un mauvais père, un mauvais ouvrier ; il n'est pas heureux dans son ménage, il est en guerre avec son patron ; son caractère s'aigrit, son imagination broie du noir ; sa santé s'altère ; son esprit se détraque : il ne respire plus que haine, vengeance et bouleversements sociaux.

Soyez surpris après cela que plus d'un de ces malheureux à la fin ait le cerveau complètement bouleversé, et, soit surmenage ou désespoir, finisse par la folie ou le suicide.

De sorte qu'on peut imputer à la libre-pensée socialiste le crime non seulement d'empirer la condition des ouvriers en mettant des entraves à la prospérité industrielle, mais aussi de ruiner le corps et l'esprit de ses adeptes par ses utopies malsaines et ses revendications insensées.

Le père BONSENS.

VARIÉTÉS

LE CAPITAINE VERNEUIL

C'était un rude homme que ce vieux capitaine. Long, sec, les cheveux coupés ras, la moustache en brosse, la peau tannée par le soleil d'Afrique, il portait ses soixante ans avec beaucoup de verdeur.

Il avait choisi les bords de la Bresle, là-bas aux confins de la Picardie et du pays normand pour jouir en paix des loisirs de la retraite.

Le capitaine habitait une petite maison à la Jean-Jacques, près la grand'route, et menait là une vie retirée, réglée comme une pendule.

Tous les matins, dès l'aube, quelque temps qu'il fît, il était sur pied. On le voyait apparaître, toujours rasé de frais, le torse serré dans un veston gros bleu, haut boutonné, et la casquette de loutre un peu inclinée sur l'oreille droite.

Il sifflait son chien et filait comme une balle, tout droit devant lui. On le rencontrait partout, dans les prés, par champs et par bois, marchant vite, à grandes enjambées, guillotinant sans pitié orties et chardons qui tombaient à portée de sa cravache.

En temps de chasse, si le capitaine Verneuil ne portait ni carnier ni fusil, diantre! il ne se faisait point faute de jurer et de sacrer après « les maladroits chasseurs qui manquaient le gibier et brûlaient bêtement de la poudre. »

— Oh! les bougres de ganaches! grommelait-il. Sacrédié! en Afrique, les Bédouins n'en auraient fait qu'une bouchée!...

Et tout furieux, de plus belle, il arpentait les champs, fouillant les hautes herbes, flic, flac, à tort et à travers.

Les paysans, qui voyaient passer le capitaine, allant d'un pareil train, riaient en dessous, tout bas ; car il ne faisait point bon lui rire au nez. Misère et corde, quand il s'apercevait de la moindre chose de ce genre, il s'arrêtait net, tout droit, planté devant le rieur malavisé, le regardait bien en face, et, de sa voix bourrue, sans plus de gêne, il le rabrouait comme le dernier des « gribiers » en rupture de caserne.

Sur le coup de neuf heures, le capitaine Verneuil rentrait au logis couvert de poussière ou crotté comme un barbet. Sans dire un mot à Madeleine, sa gouvernante, il débouclait ses guêtres et cassait une croûte; puis il passait dans son cabinet.

Très simple le cabinet du capitaine Verneuil. Quelques chaises le long du mur, un guéridon devant la fenêtre et un canapé près de la cheminée. Ni journaux, ni brochures, seulement trois ou quatre volumes racontant les guerres d'Afrique, de Crimée et d'Italie, que le capitaine lisait et relisait.

Mais si journaux et brochures manquaient dans le cabinet Verneuil, il y avait en revanche ample provision de pipes, de toutes formes et de toutes couleurs, bien alignées sur le rebord de la cheminée.

Le capitrine en prenait une, la bourait, l'allumait, se versait un petit verre de casse-poitrine et ouvrait l'un des volumes au hasard.

Bientôt il était empoigné. Il souriait ou fronçait les sourcils ; il jurait ou riait tout haut, et cela durant la même minute, selon que l'ennemi battait ou était battu. Si l'ennemi était vainqueur, à la dernière ligne du récit, le coup ne râtait jamais, le capitaine frappait du poing sur le guéridon et brisait sa pipe.

— Diable d'homme! grognait-il, c'est drôle, toujours le même!

Et les yeux arrondis, il regardait les débris de sa pipe éparpillés à ses pieds, sur les carreaux rouges.

Le capitaine avait assez de lecture pour ce jour-là. Histoire de s'humecter le gosier et de se regaillardir les idées, il avalait un nouveau gorgeon de cognac; puis, tout en battant, avec les doigts, un pas redoublé sur les vitres de la fenêtre, il regardait sur la grand'route qui s'allongeait au loin, à perte de vue.

Il demeurait ainsi, le brave capitaine, jusqu'à ce que la porte du cabinet s'ouvrît et qu'un léger froufou de jupes vînt le tirer de sa rêverie.

Alors il relevait vivement la tête et sa rude figure s'éclairait d'un bon sourire.

— Déjà levée! disait-il, adoucissant sa grosse voix.

— Oui, père.

— Pas bien vaillante, encore, hein?

— Non, père.

— Va, mignonne, les forces reviendront petit à petit. (Approche te reposer, là.

C'était une jeune fille de dix-sept ans, d'une grande beauté, mais toute frêle et toute pâlotte. Elle avançait nonchalante, traînant ses pieds et s'étendait sur le canapé. Elle restait ainsi sans remuer sans rien dire, les mains croisées sur sa poitrine et ses grands yeux bleus, pleins de mélancolies, tournés vers la fenêtre.

Tout à coup le capitaine tressaillait. C'était cette terrible toux qui revenait, qui ne pouvait laisser la pauvrette une demi-heure en repos; une toux sèche qui lui déchirait la poitrine. Elle se soulevait, appuyée d'une main sur le bord du canapé et de l'autre, tenant son mouchoir à ses lèvres, toussant, oppressée, suffoquée, le visage livide.

L'accès passé, la malade, renversée sur le canapé, toute haletante, se remettait peu à peu, froissant entre les doigts son mouchoir taché de sang

Le capitaine ne la quittait pas des yeux. Il tortillait ses moustaches mal à l'aise.

— Tu as encore marché trop vite tu t'es fatiguée, grondait-il des larmes dans la voix.

— Ce n'est rien, père, répondait la jeune malade; vois, c'est passé.

Et un sourire triste, navrant, errait sur ses lèvres blêmes.

— Bien, ne dis rien, repose-toi ; ensuite nous ferons un tour au jardin, veux-tu?

— Oh! oui, père, je veux voir mes fleurs... Tiens, vois, je suis mieux ; viens, allons..

Elle tendait, la pauvrette, sa petite main effilée, toute maigre, et le capitaine l'aidait à se lever du canapé. Elle marchait à petits pas, la tête penchée, toute languissante, soutenue par le brave homme qui murmurait :

— Hé! mignonne, pas encore bien solide au port d'arme.

Dans le jardin assise au milieu de la verdure et des fleurs, sous le berceau de chèvrefeuilles, elle était bien belle, la jeune malade, toute blonde dans son peignoir bleu.

Pendant qu'elle effeuillait une rose ou qu'elle humait à petits coups la tisane apportée par la gouvernante, le capitaine allait et venait dans l'allée, le regard rivé au sol.

— Pauvre enfant, elle mourra jeune... comme sa mère... répétait-il.

Et le brave homme soupirait.

En effet, un matin d'automne, le capitaine Verneuil ne parut pas comme d'habitude sur la grand'route, et deux jours plus tard, on emportait au cimetière le corps de sa fille.

Le coup était foudroyant; le capitaine ne s'en releva point. Ni promenades par champs et par bois, ni courses sur la grand'route; il ne sortait plus. On disait qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même. Les jours, il les passait confiné dans son cabinet, accoudé sur le guéridon, essuyant de temps à autre une grosse larme du revers de sa main. Ne dormant guère, mangeant peu, se minant par des pensées tristes, il s'éteignait lentement, sans secousses, si bien qu'un soir sa gouvernante, qui venait l'appeler pour dîner, le trouva mort.

Pauvre vieux capitaine Verneuil!

AMÉDÉE ACATEBLED.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. Thierry. — Bureaux à 6 h. 1/2. Rideau à 7 h. 0/0. — Dimanche 22 février. — LE FORGERON DE CHATEAUDUN, drame en 5 actes, par Frantz Beauvallet. — BEBÉ, comédie en 3 actes, de MM. Najac et Alfred Hennequin. — Ordre du spectacle : 1. Le Forgeron de Châteaudun ; 2. Bébé. — Prix réduits des places du dimanche et du lundi.

THEATRE DE ROUBAIX (ainsi que Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Yve-Delmas. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 22 février 1891. — Représentation extraordinaire. Deux grandes pièces — Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une place. — RIP-RIP, pièce à grand spectacle, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de MM. Meilhac, Gille et Ferrier, musique de M. R. Planquette. — 1re représentation de : LA REINE MARGOT, grand drame en 10 tableaux, de MM. A. Dumas et A. Maquet. — Ordre du spectacle : 1. La Reine Margot ; 2. Rip Rip.

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES
A L'UNION DES ACHATS

PLOMBERIE — TUYAUX DE GAZ — ARTICLES DE MENAGE. — *Roubaix* : **M. Jules Cornille**, 23, rue Brézin.

PIPES ET ARTICLES POUR FUMEURS. — *Roubaix* : **M. A. Toulet**, Grande-Rue.

PRIMEURS. — *Roubaix* : **MM. Oudar Florin** place du Trichon ; *Croix* : **H. Parent**, place Saint-Martin.

QUINCAILLERIE. — *Tourcoing* : **MM. J. Burms-Demay**, 34, rue de Gand; **H. Derveaux**, 20, rue Saint Jacques ; *Croix* : **G. Duquesnes**, place Saint-Martin.

ROBES ET MANTEAUX. — *Roubaix* : **Mmes Delmotte Desalmont**, rue Philippe-de-Girard; **Mlle Killner**, 23, rue d'Inkerman.

SERRURIER-POÊLERIE. — *Roubaix* : **MM. Jean Monnier**, 78, rue Jacquard; **Peel**, 27, rue Daubenton; *Tourcoing* : **J. Burms-Demay**, 34, rue de Gand.

TAILLEURS (MARCHANDS). — *Roubaix* : **MM. H. Lebargy**, 36, rue de Lannoy ; **Alfred Vangheluwe**, rue de Tourcoing ; **Alphonse Van Gheluwe**, rue de l'Epeule ; **Achille Lemaire**, 1, rue Pellart. — *Tourcoing* : **MM. Louis Lagnionie**, rue Saint-Jacques; **Pierre Maes**, rue Delobel.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Mouvement du port de Dunkerque en décembre 1890

Voici le mouvement des entrées et sorties, pour le port de Dunkerque, pendant le mois de décembre dernier :

Entrées	199	navires	110.186	tonneaux
Sorties	193	»	102.992	»
	392		213.178	»
En 1889	510	»	250.923	»
Diminution	118	»	37.745	»

Soit une différence en moins pour le mois de décembre 1890, de 118 navires et 37.745 tonneaux.

Mouvement du 1er Janvier au 31 Décembre

1889	5.581	navires	2.704.854	tonneaux
1890	6.061	»	2.960.515	»
Augmentation	480	»	255.661	»

Soit une différence en plus, pour 1890, de 480 navires et 255.661 tonneaux.

Voici comment se répartissent les principales marchandises importées et exportées en 1890 :

IMPORTATIONS	1890 tonnes	1889 tonnes
Laines en masse	66.933	89.194
Froment	82.749	77.706
Maïs	174.252	128.523
Orge	112.058	92.674
Graines oléagineuses	150.804	121.813
Bois	67.496	63.279
Lin	35.890	25.190
Pyrites (sulfure de fer)	32.401	27.379
Huiles de pétrole	31.282	21.245
Houille	229.588	78.833
Minerai de fer	274.077	252.020
Nitrate de soude	199.597	161.639
EXPORTATIONS		
Saïfs et saindoux	2.193	4.337
Froment	2.858	8.205
Orge	4.587	4.550
Farines de froment	4.328	3.223
Sucres	112.726	58.867
Fourrages	29.318	35.301
Phosphates naturels	21.752	10.718
Fers au coke étirés	5.680	10.478
Houille	42.195	35.448
Ouvrages en fonte	4.305	7.218

Il est à remarquer que l'ensemble du mouvement des marchandises tant à l'importation qu'à l'exportation, présente une augmentation considérable et que le trafic maritime de Dunkerque va toujours en se développant.

Le régime de la bonneterie et des vêtements tricotés en laine
AUX ETATS-UNIS

En réponse aux réclamations de Nottingham et des autres centres de l'industrie de la laine cardée, la commission des experts généraux de la douane des Etats-Unis a décidé que la bonneterie et les vêtements de corps tricotés en laine cardée, seraient régis par l'article 392 et non par l'article 396 du tarif comme l'avaient déclaré les experts du port de New-York.

Art. 392. — Tissus de laine cardée ou peignée, châles, articles tricotés et tous articles fabriqués sur des machines ou métiers à tricoter et articles de toute espèce fabriqués en tout ou partie de laine cardée ou peignée, des poil de chameau, de chèvre, d'alpaca ou d'autres animaux, non décommés, valant le kilog. jusqu'à 3 fr. 43, 3 k. 77 et valeur 40 0/0; plus de 3 fr. 43 jusqu'à 4 fr. 57 4 k. 40 et valeur 40 0/0, plus de 4 fr. 57 5 k. 02 et valeur 50 0/0.

Situation de l'industrie cotonnière de l'Angleterre
EN JANVIER 1891

Pendant le mois dernier écrit le consul de France à Manchester, le marché a été constamment dépourvu d'animation.

Les marchés étrangers d'importance secondaire et particulièrement ceux du Levant, de l'Egypte et du Brésil ont envoyé une bonne quantité d'ordres et la consommation anglaise a également contribué à soutenir les cours par ses achats et plus encore par ses importantes prises de livraison de marchandises commandées précédemment.

Dans l'ensemble il s'est pourtant produit une notable diminution dans le volume des transactions opérées.

La baisse des prix a été la conséquence du manque de demande.

Ceux d'entre les producteurs qui sont bien pourvus d'ordres à exécuter n'ont pas reçu de nouvelles commandes d'un importance proportionnée à celle de leur production et ceux dont la situation est moins favorable se trouvent en présence de la pénible alternative de baisser leurs prix ou d'arrêter leur production.

On a pu constater pendant tout le mois le symptôme significatif de l'arrêt continu de nouveaux métiers au point qu'en ce moment la production des tissus doit être moindre qu'à aucune époque de l'année dernière.

La cause principale du découragement de l'industrie du tissage est le manque d'ordre de l'Inde, de la Chine et des marchés secondaires de l'Extrême-Orient.

On ne s'accorde pas sur le point de savoir s'il convient d'attribuer ce fait à des difficultés monétaires ou à d'autres causes.

En tout cas, cette absence d'ordres a pesé sur les cours en général à l'exception de quelques articles comme les shirtings et les sheetings de qualité supérieure, fabriqués avec les meilleures marques en coton des Etats-